

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DU 12 juin 2017 au 12 juillet 2017

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

Le public est prévenu qu'en exécution de l'arrêté n° 17-157 du 15 mai 2017 pris par le Président de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps, une enquête publique consacrée au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de La terre des 2 caps aura lieu, pour une durée de **31 jours du 12 juin au 12 juillet 2017 inclus**.

Conformément à l'ordonnance de M. Le Président du Tribunal Administratif de Lille, Monsieur Gérard VALERI assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

Le dossier de modification du PLUi, ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés dans les lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Communauté de Communes de La terre des 2 caps, Le Cardo – BP 60 – 62250 Marquise
- Mairie d'Audinghen, 38 rue des Ecoles, 62179 Audinghen
- Mairie de Ferques, 31 rue Elysée Clais, 62250 Ferques
- Mairie de Saint-Inglevert, Place de la Mairie, 62250 Saint-Inglevert
- Mairie de Wierre-Effroy, La Place, 62270 Wierre-Effroy

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre précité ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur (*PLUi de La terre des 2 caps*), Communauté de Communes de La terre des 2 caps, Le Cardo - BP 60 - 62250 MARQUISE, lequel les annexera aux registres.

Le dossier de modification du PLUi sera également consultable (sans le registre d'enquête) **du 12 juin au 12 juillet 2017 inclus** dans les autres mairies de La terre des 2 caps, aux heures d'ouvertures habituelles :

Ambleuse, Audembert, Audresselles, Bazinghen, Beuvrequen, Havelinghen, Landrethun-le-Nord, Leubringhen, Leulinghen-Bernes, Maninghen-Henne, Marquise, Offrethun, Réty, Rinxent, Tardinghen, Wacquinghen, Wissant.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur aux dates et heures suivantes :

Communauté de Communes de La terre des 2 caps... le lundi 12 juin 2017 de 9h00 à 12h00

Mairie d'Audinghen le 12 juillet 2017 de 9h00 à 11h00

Mairie de Ferques le vendredi 16 juin 2017 de 14h00 à 17h00

Mairie de Saint-Inglevertle vendredi 7 juillet 2017 de 14h00 à 17h00

Mairie de Wierre-Effroy.....le lundi 19 juin 2017 de 9h00 à 12h00

Tous renseignements sur le projet pourront être demandés à Monsieur Clément MORTIER, Directeur Général des Services Techniques au 03 21 87 89 51.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps, Le Cardo – BP 60 – 62250 MARQUISE.

L'avis, ainsi que le dossier d'enquête publique seront publiés sur le site internet de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps à l'adresse suivante : <http://www.terredes2caps.fr/>

Le rapport du Commissaire Enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps (Hôtel Communautaire) et dans les 21 mairies aux jours et heures habituels d'ouverture et ce, durant un an.

Après l'enquête publique, le Conseil Communautaire de La terre des 2 caps sera appelé à délibérer sur la modification du PLUi.